

# EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26.04.01 Convocation du 19.04.01

Compte rendu affiché 30 avril 2001

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : D. FERNANDES

Réf. : BJ/LDA

**Objet : DEMANDE DE  
SUBVENTIONS.**

**Présents :**

M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT,  
Mme BOUHEY, M. RODRIGUEZ,

M. MEYER, Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD,  
MARMONIER, BERRA, MM. GONDELAUD, GOSSET,  
Mme DURAND, MM. CHRETIN, FERNANDES,  
Mmes PERRIN, DESVIGNES, M. MACHURAT,  
Mlle MILLET, M. BELLOT, Mme LABASOR,

<u>Nombre de conseillers</u>	
------------------------------	--

en exercice :	29
---------------	----

présents :	24
------------	----

votants	27
---------	----

**Absents représentés :**

M. AUROY par M. GOSSET - M. OLLIVIER par  
M. RODRIGUEZ - Mme ZUILI par Mme GUERIN.

**Absents excusés :**

Mme WYMANN, M. BOUREZG.

~~~~~

Madame le rapporteur explique que, adhérente au Contrat de Ville, la commune peut disposer d'aides financières de différents partenaires.

Aussi, comme chaque année, il convient de solliciter, au taux le plus élevé, les subventions dont peut bénéficier la commune.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de Madame le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Contrat de Ville 2001-2006,
- Décide de solliciter les subventions suivantes, selon les modalités définies ci-dessous :

① **Postes Chef de Projet et Agent de Développement :**

|                      |            |
|----------------------|------------|
| ETAT :               | 152 452 F. |
| COMMUNAUTE URBAINE : | 95 599 F.  |

② **CinéVille 2001 :**

|                 |           |
|-----------------|-----------|
| ETAT (V.V.V.)   | 20 000 F. |
| CONSEIL GENERAL | 5 000 F.  |
| DRAC            | 20 000 F. |
| C.A.F. (CTL)    | 23 200 F. |
| ACRIRA (REGION) | 8 000 F.  |

- Rappelle que ces subventions ont déjà fait l'objet d'une programmation en janvier, et sont inscrites au Budget Primitif 2001.

- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 26 avril 2001

Le MAIRE  
Signé P. LAFFLY

Pour copie conforme,  
Le MAIRE ,